

COMMISSION DES COMPÉTITIONS SENIORS

Réunion du 02 mars 2022 (réunion électronique)

Procès-verbal N° 24

Présidence : M. Bernard MAY

Présents : Mme P. BEAURENAUD, MM. G. MARTIN, M. PINGUET

Excusé : M. L. ERAY

RAPPEL

. Modification au calendrier

En cours de saison, **toute modification** de jour, d'horaire ou de terrain **devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit)**, sauf raison majeure. **Confrontée, chaque semaine, à de nombreux abus, la commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.**

. Terrain impraticable

Pour toute déclaration de terrain impraticable se référer au règlement page 133 « TERRAIN IMPRATICABLE » de l'annuaire du District.

Toute demande effectuée en dehors de ces deux règles ne pourra être prise en compte par la Commission. Le secrétariat et les Membres de la Commission restent à la disposition des Clubs pour répondre à toutes questions.

. Horaires des lever de rideau (suite Covid-19)

Les levers de rideau auront lieu à 12h00 si le match principal est fixé à 15h00 à compter du 1^{er} WE de mars 2022.

COMPÉTITIONS MASCULINES

1 – MATCHS NON JOUES

Journée du 14 novembre 2021

Championnat Départemental 3 - Poule A

VARZY 1 / CHANTENAY 1 – Match n° 50274.1 – Le match est reporté au 10 avril 2022.

Journée du 06 février 2022

Championnat Départemental 3 – Poule A

-POUILLY 1 / COSNOIS FC 1 – Match n° 50285.1 - Le match est reporté au 10 avril 2022.

-CLAMECY 3 / ST PIERRE 2 – Match n° 50287.1 – Le match est reporté au 13 mars 2022.

Journée du 13 février 2022

Championnat Départemental 4 – Poule C

-DRUY BEARD 2 / MARZY 3 – Match n° 50490.1 - le match est reporté au 03 avril 2022

Journée du 27 février 2022

Championnat Départemental 3 Poule A

POUILLY 1 / FOURCHAMBAULT 3 – match n°50234.2 – à fixer

2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 27 février 2022

Championnat Départemental 2

NEVERS BANLAY 2 / COSNE 3 - Match n°50098.2

Compte-tenu de l'indisponibilité du stade Léo Lagrange à La Baratte (Nevers) et de l'impraticabilité du terrain n°3 de la Plaine des Senets, la Commission reporte cette rencontre au 1^{er} mai 2022.

Journée du 6 mars 2022

Championnat Départemental 3 Poule B

E. MOUX BRASSY 1 / CORBIGNY 3 – match n°50303.2

Le match initialement prévu à MOUX (Stade Jacky Rateau) se déroulera à BRASSY (Stade Robert Folliou).
Accord des deux clubs et de la Commission.

Championnat Départemental 3 Poule A

COSNOIS FC. 1 / ALLIGNY ST AMAND 1 – match n°50238.2

Suite au courriel de la Ville de Cosne (indisponibilité du terrain de rugby les dimanche 06/03, 13/03, 26/03 et 03/04) et l'impossibilité d'ALLIGNY ST AMAND d'avancer la rencontre au samedi 5 mars (19h30), la Commission reporte cette rencontre au 1^{er} mai 2022 à 15h00

MARZY 2 / CLAMECY 3 – match n°50241.2

Le match initialement prévu le 6 mars 2022 à Marzy est reporté au 17 avril à Marzy.
Accord des deux clubs et de la Commission.

Championnat Départemental 4 Poule B

LUZY MILLAY 2 / MON TSAUCHE 1 – match n°50406.2

Le match initialement prévu à 12h00 à Luzy se déroulera à 13h00 à Luzy.
Accord des deux clubs et de la Commission

Journée du 13 Mars 2022

Coupe du Conseil Départemental

LA MACHINE 1 / SUD LOIRE ALLIER 1 – match n°51026.1

Le match initialement prévu à La Machine le 13/03/2022 est inversé et aura lieu à Magny-Cours le Samedi 12 Mars 2022 à 15h30.

Accord des deux clubs et de la Commission.

Journée du 20 mars 2022

Championnat Départemental 2 - Poule A

Suite au courriel de la Ville de Nevers (préservation du terrain de La Baratte)

-NEVERS BANLAY 2 / NEVERS CHALLUY SERMOISE 2 - Match n°50112.2

Le match initialement prévu le 20 mars 2022 est avancé au 13 mars 2022.

Journée du 03 avril 2022

Championnat Départemental 2 - Poule A

-NEVERS BANLAY 2 / FOURCHAMBAULT 2- Match n°50126.2

Le match initialement prévu le 03 avril 2022 est reporté au 10 avril 2022.

Journée du 08 mai 2022

Championnat Départemental 1

-SUD LOIRE ALLIER 1 / NEVERS BANLAY 1 – Match n°50069.2

Le match initialement prévu le 08 mai à 15h à Magny-Cours se déroulera le 07 mai à 18h à Magny-Cours.

Sous réserve et après contrôle de la commission des terrains et infrastructures sportives.

3 – COURRIEL

-Courriel du club de CHATEAU-CHINON ARLEUF => pris note, en attente réponse service juridique Ligue.

4– FORFAIT

Championnat Départemental 2 Poule B

SUD LOIRE ALLIER 2 / MOULINS 1 – match n°50175.2

Forfait déclaré de SUD LOIRE ALLIER.

Amende 40€

5– COUPES DEPARTEMENTALES :

- Conseil Départemental

- District Sport Comm

- Amitié

1/8ème Finale

Dimanche 13 mars 2022

COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

R1 : COSNE, GARCHIZY, LA CHARITE, SNID

R2 : CLAMECY, SAINT-BENIN, VAUZELLES

R3 : ESN 58, LA MACHINE, NEVERS FC, NEVERS-CHALLUY-SERMOISE

D1 : CORBIGNY, NEVERS-BANLAY, POUQUES, SUD-LOIRE-ALLIER

D2 : CHATEAU-CHINON-ARLEUF

Tirage :

NEVERS CHALLUY SERMOISE R3 / NEVERS FC R3

VAUZELLES R2 / CLAMECY R2

GARCHIZY AS R1 / ST BENIN R2
ESN 58 R3 / CORBIGNY D1
LA MACHINE R3 / SUD LOIRE ALLIER D1
POUGUES D1 / SNID R1
CHATEAU-CHINON ARLEUF D2 / COSNE R1

NEVERS BANLAY D1 / LA CHARITE R1 => L'équipe de La Charité étant qualifiée pour les 32èmes de la Coupe de BFC qui se déroulera le 13 mars 2022, le calendrier de D1 ne permettant aucun report, la Commission fait application du règlement de la Coupe du Conseil Départemental (cf. page 89 de l'annuaire du District).

COUPE DU DISTRICT SPORT COMM

D1 : COULANGES, FOURCHAMBAULT, MARZY, PREMERY.
D2 : CHARRIN, LUTHENAY, LUZY-MILLAY, MOULINS-ENGILBERT, SAINT-PIERRE.
D3 : CIE IMPHY, COSNOIS FC, POUILLY, SAINT-REVERIEN, VARZY.
D4 : ENTRAINS, NEVERS-MAUPAS.

Tirage :

NEVERS MAUPAS D4 / COULANGES D1
POUILLY D3 / PREMERY D1
LUTHENAY UXELOUP D2 / ST PIERRE LE MOUTIER D2
ENTRAINS D4 / LUZY MILLAY D2
ST REVERIEN D3 / FOURCHAMBAULT D1
CHARRIN D2 / VARZY D3
COSNOIS FC D3 / MARZY D1
CIE IMPHY D3 / MOULINS ENGILBERT D2

COUPE DE L' AMITIE

Les Clubs engagés : CHARRIN 2, COSSAYE 1, DRUY-BEARD 2, ENT. CHATILLON-MOULINS-PANNECOT 2, ENT. CORANCY/CHATEAU-CHINON-ARLEUF 2, GUERIGNY-URZY 2, LA MACHINE 3, LUTHENAY 2, LUZY-MILLAY 2, MARZY 3, SAINT-PERE 2, SAINT-SAULGE 1, TANNAY 1, VANDENESSE-SAINT-HONORE 1, VARZY 2.

Tirage :

ST SAULGE 1 / DRUY BEARD 2
TANNAY 1 / Ent. CORANCY CHATEAU-CHINON ARLEUF 2
GUERIGNY URZY 2 / ST PERE 2
Ent. CHATILLON MOULINS ENGILBERT PANNECOT 2 / COSSAYE 1
MARZY 3 / LUTHENAY UXELOUP 2
LUZY MILLAY 2 / VARZY 2
VANDENESSE ST HONORE 1 / LA MACHINE 3
1 exempt qualifié pour le ¼ de finale => CHARRIN 2

COUPE FEMININES

1/4 Finale

Match Aller => Dimanche 03 avril 2022

Match Retour => Dimanche 17 avril 2022

Les Clubs engagés : CLAMECY 1, COSNE 1, ENT. COULANGES/VAUZELLES 1, ENT. POUILLY/2F2N/MARZY 1, ENT. CORBIGNY/CHATEAU ARLEUF 1, NEVERS FC 2, SNID 1, ST REVERIEN 1

Tirage :

ENT. CORBIGNY/CHATEAU ARLEUF 1 / ENT. COULANGES/VAUZELLES 1
CLAMECY 1 / ST REVERIEN 1
ENT. POUILLY/2F2N/MARZY 1 / NEVERS FC 2
COSNE 1 / SNID 1

6 – RAPPEL DES PROTOCOLES DE REPRISE DES MATCHS RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX

Règles à observer en cas de Virus circulant dans un club

A partir de 4 nouveaux joueurs ou joueuses isolés sur 7 jours glissants, le virus est circulant dans le club. L'ARS sera informée et prendra les décisions sur les mesures à prendre pour l'ensemble des joueurs et du staff. Il appartient à chaque club de réaliser le suivi et comptabilisation des cas positifs amenant à déterminer si le virus est circulant dans le club.

Saisine de la commission d'organisation et forfaits

La commission d'organisation en charge de la compétition concernée est chargée de se positionner sur les reports de match selon les circonstances ci-après, après avis des instances médicales.

Dans l'hypothèse du virus circulant dans un club, le référent Covid du club doit :

- Alerter immédiatement la Ligue ou le District par courriel (en fonction du niveau où évolue l'équipe)
- Fournir l'attestation ARS sur la situation.

Le report ne peut être envisagé que si l'une des deux conditions ci-dessous est avérée :

- A partir de 4 nouveaux cas positifs de joueuses/joueurs le jour du match
- L'ARS impose un isolement de l'équipe pour 7 jours

COMPÉTITIONS FÉMININES

7 – MATCHS NON JOUES

Journée du 28 novembre 2021**Critérium Féminin**

- Ent. POUILLY 2F2N MARZY 1 / FC NEVERS 2 – match n° 50748.1 – Le match est reporté au 20 mars 2022.
- ST REVERIEN 1 / Ent. CORBIGNY/CHATEAU CHINON-ARLEUF – Match n° 50746.1- Le match est reporté au 20 mars 2022.

Journée du 13 février 2022**Critérium Féminin**

- COSNE 1 / E. POUILLY-2F2N-MARZY 1 – match n°50757.1 – Date à fixer

Journée du 27 février 2022**Critérium Féminin**

- E. COULANGES VAUZELLES 1 / E. POUILLY 2F2N MARZY 1 – match n°50717.2 - à fixer

8– MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 27 février 2022

Critérium Féminin

CLAMECY 1 / NEVERS FC 2 - match n°50716.2

Le match initialement prévu le 27 février à Clamecy se déroulera le 15 mai à Clamecy.

Accord des deux clubs et de la Commission

9– COURRIEL

Pris note du courriel de FC NEVERS.

En raison de la sortie du nouveau calendrier interdistricts Féminin à onze paru sur le site du District de Côte d'Or, la Commission propose au club du FC NEVERS d'organiser des matchs amicaux, avec les équipes exemptes le jour des rencontres officielles du Critérium Départemental Féminin.

PROCHAINE RÉUNION LE MERCREDI 9 MARS 2022 A 16H30.

Le Président
Bernard MAY



Le secrétaire
Michel PINGUET



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.